

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 JUILLET 2012

La refondation de l'école : l'arrivée de nouveaux enseignants

Suite à la publication dans le Journal Officiel de la loi de refondation de l'école, 60 000 postes seront créés durant les 5 années à venir.

Pour l'académie de Caen, cela se traduit par l'arrivée de **685 nouveaux enseignants** qui interviendront sous des statuts divers dans nos écoles et établissements en alternance avec leur formation. Celle-ci sera assurée pour l'essentiel par la nouvelle École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) co-construite par l'académie de Caen et l'Université de Caen Basse-Normandie.

Les emplois d'avenir professeurs (EAP): une réponse spécifique de l'Éducation Nationale

L'académie va bénéficier de **145 EAP** à la rentrée prochaine. Ces emplois sont destinés aux étudiants boursiers sur critères sociaux de Licence 2 et 3 et Master 1 se destinant aux métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Il est prévu de leur confier des missions d'animations éducatives et pédagogiques en appui aux enseignants dans et hors la classe. Une formation et un tutorat sont mis en place pour les accompagner lors de leur parcours.

Les contrats aidés : une action de grande ampleur

Tous les contrats aidés déjà existants seront renouvelés, cela représente **834** personnes pour notre académie. **749 contrats aidés** supplémentaires vont être recrutés pour l'académie de Caen.

Les priorités visées sont l'accompagnement des élèves en situation de handicap, l'assistance administrative et éducatives des directeurs d'école et le renforcement éducatif des établissements (notamment lutte contre le décrochage et aide au numérique).

L'aide à l'accompagnement des élèves en situation de handicap sera également renforcée par la création à la rentrée de **21 postes d'AVSI** (Aide Vie scolaire Individuelle).

La réalisation de ce plan d'embauche est effectif pour la rentrée et est le fruit d'une collaboration étroite entre les services académiques, les établissements scolaires et l'ensemble de ses partenaires : collectivités territoriales, Pôle Emploi et l'Université de Caen Basse-Normandie.

Contacts presse :

Fanny HOULLIER, chargée de communication
02.31.30.16.35 - communication@ac-caen.fr



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

